

**Fiche de procédure pour les séjours de découverte du monde
professionnel 2023-2024**

ETAPES	MODALITES ET PROCEDURES
<p>Informations générales sur la subvention</p>	<p>Financement : Fonds OFAJ Hébergement : Forfait de 50€/nuitée/élève et par accompagnateur, Ce forfait comprend d'éventuels frais de restauration. Des frais de programme sont également éligibles, selon l'annexe des directives de l'OFAJ. Déplacement : Séjour d'une semaine dans l'espace du Rhin supérieur, prise en charge des frais de transport allers et retours et transport sur place pour les élèves et les enseignants. Train à privilégier lorsque c'est possible.</p>
<p>En amont du séjour Candidature</p>	<p>Procédure :</p> <p>Remplir en ligne le formulaire de <u>candidature sur le site de l'OFAJ</u> Merci de renseigner votre mobilité 1 mois avant le départ</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Remplir le questionnaire <u>Eltern Alsace Eurostages</u> 2. Remplir le tableau récapitulatif avec les données dont vous disposez à ce moment-là sur les élèves impliqués, leurs vœux et les démarches de recherche de stages et le transmettre par mail à <u>Eltern Alsace Eurostages</u> 3. Remplir et signer la demande de subvention de l'OFAJ 1 mois avant le séjour, l'envoyer à <u>transfrontalier@ofaj.org</u>. Joindre un descriptif du programme, un RIB et un descriptif des moyens de communication sur papier libre qui suit les directives des règles de communication. 4. Après vérification du dossier, l'OFAJ envoie un courrier d'attribution à l'établissement par mail avec copie à la DRAREIC (Darilv) <u>marie.quere@ac-strasbourg.fr</u>
<p>Pendant le séjour</p>	<p>La plateforme de coordination <u>Eltern Alsace Eurostages</u> et Madame Cécile Reinbolt sont là pour vous aider en cas de questions, de problèmes sur place.</p>
<p>À l'issue du séjour</p>	<p>A l'issue du séjour, l'établissement complète le formulaire de décompte d'utilisation de l'OFAJ, la liste des justificatifs et la liste des participants (documents OFAJ) et rassemble les justificatifs concernant la communication sur le projet et le financement de l'OFAJ (pour les articles de journaux, flyers, capsules vidéo...). Ces documents sont transmis directement à l'OFAJ par courrier électronique. Une fois le dossier complet vérifié par l'OFAJ, l'OFAJ verse à l'établissement la subvention.</p>

Contact

Suivi pédagogique et coordination : Cécile Reinbolt, IEN-EG Lettres-Allemand
 Mail : cecile.reinbolt@ac-strasbourg.fr Tél. : 06 12 28 46 89

Contact Eltern Alsace Eurostages

Mail : eurostages@eltern-bilinguisme.org Tél. : 03 89 20 84 36